Exercice de sécurité civile les 29 et 30 avril 2025

EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE

PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE
Liberté
Égalité
Fraternité

FACE AUX RISQUES
AGISSONS
BIEN PRÉPARÉS, BIEN PROTÉGÉS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 25 avril 2025

Exercice interdépartemental de sécurité civile dans les Hautes-Pyrénées et en Haute-Garonne les 29 et 30 avril 2025

La préfecture des Hautes-Pyrénées organise, les 29 et 30 avril 2025, un exercice interdépartemental « cadre » de sécurité civile mettant en scène le barrage de Cap-de-Long, situé sur la commune d'Aragnouet. **Cet exercice impliquera la mise en œuvre des dispositions du plan particulier d'intervention (dispositions ORSEC), grand barrage de Cap-de-Long, nécessitant une action coordonnée des départements des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne.** Dès lors, cet exercice sera également joué par les services de l'État et ses partenaires en Haute-Garonne.
Les actions seront majoritairement simulées et n'entraîneront donc pas la mobilisation de moyens sur le terrain. Ainsi, aucun véhicule de sapeurs-pompiers ou de gendarmerie ne sera visible.

En revanche, le mercredi 30 avril 2025, dans l'après-midi, 2 dispositifs d'alerte seront réellement déclenchés pour en vérifier le bon fonctionnement et pour permettre aux personnes dans la zone concernée et notamment les habitants, impactés par les conséquences, de s'approprier les signaux et messages correspondants.
Ainsi :

- **un simple message d'information (SMS) via l'outil FR-Alert** sera envoyé à la population se trouvant dans les 71 communes du département situées dans la zone de risque de l'onde de submersion, entre Montréjeau et Grenade (suivant le cours d'eau de la Garonne), sans qu'aucune action particulière ne soit attendue de sa part.
  Le sms démarrera de la manière suivante :
  « Ceci est un EXERCICE
  Message test FR-Alert de la préfecture de la Haute-Garonne ».

L'outil FR-Alert est un système de notification en temps réel sur téléphone portable. 2 technologies sont utilisées pour ce faire :

- le sms géolocalisé : la personne qui reçoit ce SMS est alors avertie qu'elle se trouve dans une zone de danger, et est informée des comportements à adopter pour se protéger.
- La diffusion cellulaire ou Cell Broadcast : il s'agit d'une notification écrite accompagnée d'une sonnerie, envoyée vers tous les téléphones présents dans la zone concernée par le danger.

- **les sirènes d'alerte du réseau SAIP** (système d'alerte et d'information des populations) retentiront dans cette même zone (de Montréjeau à Grenade).

Vous pouvez écouter le signal national d'alerte sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : http://www.haute-garonne.gouv.fr/saip